



MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS.

Bruxelles, le 23 janvier

1908.

DIRECTION GÉNÉRALE  
des  
BEAUX-ARTS.

N° 8556.



N. B. — Rappelez dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la Direction générale.

~~ANNEXE.~~

Messieurs,

SOMMAIRE :

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de votre collègue trois aquarelles qui ont figuré au dernier salon de la Société Royale des Aquarellistes, savoir:

- 1° Vue de Montjoie, par M. A. Pecquereau.
- 2° Carnaval blanc, par M. Alfred East, artiste anglais, associé de la Royal Academy, Président de la Royal Society of British artists.
- 3° Le Relai, par M. Luigini, artiste français.

Je vous prie, Messieurs, de me faire connaître votre sentiment quant à l'admission de ces œuvres dans les collections des Musées royaux de l'Etat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

, LE MINISTRE,

9107-7948. -- B..A.

A La Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture

à

BRUXELLES.

5693/2

23 janvier 1915

Monsieur le Directeur

En réponse à votre lettre du 23 janvier  
~~écrite~~ nous avons l'honneur de  
vous faire connaître que ~~notre~~ ~~collège~~  
les commissions directrices et examinés  
deux les dernières séances à la date  
du 27 ~~janvier~~ janvier courant  
les trois enquêtes que vous avez bien  
voulu remettre à son examen et  
qu'elle a décidé que il ~~est~~ avait lieu  
d'accueillir pour le Collège des  
travailleurs de l'Etat ~~sur~~ les  
deux autres suivants :

- 1°/ Vue de Montgoyie par <sup>par</sup> M. A. Pequeron
- 2°/ Le Relais par M. Desjardins.

Notre collège a émis un avis négatif  
quant à l'admission de l'œuvre de  
M. Alf. East : Carnaval Blanc.

Veuillez agréer ~~à~~

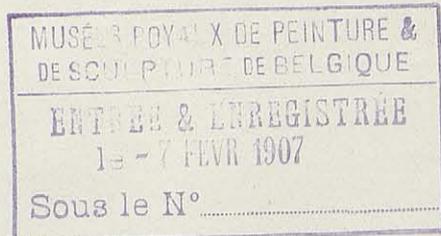
MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS.

Bruxelles, le 5 février 1908

3

DIRECTION GÉNÉRALE  
des  
BEAUX-ARTS.

N° 8556.



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la Direction générale.

Messieurs,

ANNEXE.

SOMMAIRE :

Comme suite à votre communication du 28 janvier 1908, N° 5093, j'ai l'honneur de vous inviter à faire inscrire aux inventaires des collections de l'Etat, les aquarelles de M.M. Pecquereau et Luigini et d'en assurer le placement dans les galeries du Musée.

Vous voudrez bien faire remettre à la Direction générale des Beaux-Arts, Rue Beyaert, 3, l'aquarelle de M. Alfred East, "Carnaval blanc" pour l'admission de laquelle votre collègue a émis un vote négatif.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

, LE MINISTRE,

9107.-7943. -- B.-A.

A la Commission Directrice  
des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture, à BRUXELLES.